

CHAMPCEVINEL : DEUX VÉHICULES EN FEU

Hier, peu après 14 h un incendie s'est déclaré au niveau de deux véhicules qui se trouvaient dans un hangar de stockage de 800 m² se situant au lieu-dit Foncrose. L'intervention rapide des sapeurs-pompiers a évité la propagation du feu sur l'ensemble des matériaux stockés dans le bâtiment.

● EN BREF

PÉRIGUEUX : L'ARRÊTÉ ANTI MENDICITÉ SUSPENDU

Le tribunal administratif de Bordeaux a examiné hier la demande de suspension de l'arrêté anti-mendicité d'Antoine Audi par la Ligue des Droits de l'Homme. Il a décidé de faire un référé suspension. Une mesure permettant de suspendre l'exécution de l'arrêté de police du maire interdisant les « sollicitations financières » en attendant un jugement sur le fond. « Le maire fondait son arrêté sur des mains courantes. Selon lui sur 288 la moitié concernaient des actes de mendicité. Il a réussi à en produire 68 en urgence parmi lesquelles seules trois relevaient de la mendicité et une était hors du secteur concerné. Le juge des référés a considéré qu'il y avait une atteinte excessive aux droits et aux libertés d'aller et venir et d'utiliser le domaine public » a précisé Maître Pierre-Daniel Lamazière.

PÉRIGUEUX

Un défilé pour le 14 juillet

A l'occasion de la célébration de la fête nationale, un défilé pédestre et de véhicules mettant à l'honneur les forces de sécurité intérieure et civiles du département aura lieu dimanche à 10 h 30 à Périgueux.

Ce défilé se déroulera à Périgueux, sur le boulevard Montaigne, à partir du rond point Yves Guéna. Prés d'une centaine de participants prendront part à cette célébration : ils s'agira de membres de l'Ecole Nationale de Police, du groupement de Gendarmerie de la Dordogne, de la police Nationale, d'un détachement du Service Militaire Adapté, service

départemental d'Incendie et de Secours, protection civile, police municipale de Périgueux. Prés de 40 véhicules, dont 25 engins de sapeurs-pompiers, descendront également le boulevard. Une tribune pour les autorités sera installée devant le palais de justice ainsi que des espaces pour le grand public, qui pourra regarder et saluer le défilé tout le long du parcours. Programme : 10 h 30 : début de la cérémonie, 10 h 35 : honneur au drapeau, 10 h 40 : revue des détachements, 10 h 45 : remise de décorations, 11 h 05 : défilé, 11 h 25 : fin du défilé.

de plein exercice et contrairement à ce qu'ils annoncent, ça aura des conséquences sur la qualité du service. Car les interlocuteurs que les usagers auront en face d'eux ne seront qu'une interface pour prendre rendez-vous avec notre administration car ils ne sont ni formés, ni habilités à donner des renseignements aux usagers ».

UN SERVICE DÉGRADÉ

Et pour Olivier Darrin, « tout ceci est de la poudre aux yeux, il y a eu des précédents avec les permanences mises en place lorsque les trésores de proximité ont fermé, qui faute de moyens n'ont plus été fréquentées. Nos directions ont organisé une politique de permanences dans lesquelles nos collègues ne pouvaient rendre qu'un service public dégradé donc elles n'ont plus été fréquentées et se sont éteintes ce qui a permis de justifier leur suppression pure et simple. Nous sentons venir avec d'autres éléments de langage que c'est la même stratégie, la même tactique utilisée par nos employeurs : créer des structures avec un service public dégradé. Et on connaît déjà la fin, leur mort annoncée à moyen terme. Tout ça, c'est l'éloignement de l'usager de nos services ».

Une méthode qui n'est pas sans rappeler les aménagements d'horaires de bureaux de Poste à des heures inadaptées aux besoins des usagers qui précèdent immanquablement la fermeture du bureau faute de fréquentation pour être remplacé par une agence postale dont le service est assuré par un agent de la collectivité.

« Il ne faut pas oublier que notre administration, ce n'est pas juste aller recouvrir l'impôt. Notre mission c'est aussi tenir les comptes des collectivités locales et leur prodiguer du conseil financier, tenir le fichier des propriétés privées (ancien service conservatoire des hypothèques devenu service de publicité foncière). C'est aussi tenir à jour le plan cadastral avec les parcelles. Ce qui permet de calculer la bonne base de tous les impôts locaux afin que chacun paie exactement ce qu'il doit. Et la crise des Gilets jaunes a mis à jour les problématiques environnementales et le manque de moyens organisés pour les Français. Les États se heurtent aussi à des évolutions dans l'organisation de contrôle et de vérification fiscale. Chaque année, ce sont 80 à 100 milliards d'euros pour la France qui s'échappent par manque de moyens car la fraude est de plus en plus complexe avec des montages de plus en plus élaborés et compliqués à mettre à jour. Et nous avons des États au sein de l'Union Européenne qui sont de véritables paradis fiscaux car ils ne jouent pas le jeu de la transparence et organisent un véritable dumping fiscal. Tout ceci se fait au détriment de l'énorme majorité des peuples, car sauf à être riche à millions on a tous besoin de mettre au pot commun via les impôts ou les cotisations sociales pour faire face à nos besoins en terme d'éducation, de santé, de sécurité etc ».

PHILIPPE JOLIVET